

Rapport du jury « Prix Vélo Infrastructure 2010 » du 15 mai 2010

Critères d'appréciation

- Efficacité obtenue : sécurité, attrait et augmentation du trafic cycliste
- Degré d'innovation : projet visionnaire, solutions inventives
- Efficience des moyens mis en œuvre
- Exemplarité : adaptable à d'autres situations
- Approche coordonnée: implication des personnes concernées
- Concept de communication

Membres du jury :

- Marion **Doerfel**, Ingénieure en transport et professeur
- Philippe **Gasser**, Association suisse des ingénieurs en transport (SVI)
- Andreas **Gubler**, Président de VeloSuisse, Association suisse des fournisseurs de bicyclettes
- Luzia **Meister**, vice-présidente de PRO VELO Suisse
- Dominique **Metz**, Directeur de Vélocité Lausanne
- Niklaus **Schranz**, Office fédéral des routes (OFROU)
- Hans **Stöckli**, Président de la ville de Bienne
- Martin **Urwyler**, Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS)

Prix principal

Offensive Mobilité douce Soleure et région – LOS !

La candidature du groupe de planification régionale Espace Soleure cache bien plus qu'une campagne de communication. LOS ! englobe également une bonne partie des infrastructures spécifiques à la mobilité douce de l'agglomération soleuroise. Le jury a été impressionné par les mesures concrètes réalisées (passerelles cyclables, nouvelle vélostation de la gare de Soleure) ainsi que par l'importance de la communication. Les bonnes infrastructures nécessitent souvent une communication spécifique auprès des utilisateurs pour déployer leurs effets. A cette égard, le projet LOS ! a été qualifié de particulièrement exemplaire.

L'Offensive Mobilité douce Soleure et Région – LOS ! se distingue auprès du jury par :

- son orientation régionale et son comité de pilotage suprarégional, qui intègre les villes mais également les petites communes.
- le positionnement de l'Offensive Mobilité douce Soleure comme projet phare, notamment dirigé par le président du groupe de planification régionale Espace Soleure.

- le nombre d'évènements organisés, le soutien des projets partenaires et la communication ciblée (concours, organisation de bourses aux vélos, balades des médecins, engagement pour les cours de conduite cycliste et l'organisation de la slow up et campagne d'affichages « mobilité douce (lit. lente) – plus rapide qu'on ne pense ! »)
- le Corporate Design conséquent et visible sur les infrastructures construites (habillage de la vélostation).
- le travail systématique par rapport aux infrastructures dédiées à la mobilité douce, grâce auquel des ajouts aux plans directeurs communaux ont pu être apportés, sur la base de l'analyse de l'état du réseau et d'une consultation.
- la nomination, dans chaque commune, d'un répondant auprès des habitants pour les questions de mobilité douce, qui recueille les remarques et réactions concernant l'infrastructure et les fait suivre aux différentes personnes en charge.

Prix de reconnaissance

Velopass

velopass propose des vélos en libre service (bikesharing) dans plusieurs stations situées dans de nombreuses villes de Suisse romande (Morges, Vevey, Lausanne, Yverdon, Fribourg). Velopass joue un rôle important de multiplicateur et permet à de nombreuses personnes d'essayer le vélo en combinaison ou comme alternative à d'autres moyens de transports. Les 30 premières minutes gratuites encouragent l'utilisation du système.

Le jury juge les éléments suivants comme particulièrement remarquables :

- la flexibilité du système, qui est adapté aux petites communes et aux grandes villes mais aussi aux entreprises qui désirent gérer la mobilité de leurs collaborateurs entre différents sites
- la collaboration et coopération entre les villes et communes et non la concurrence
- la compatibilité d'accès entre tous les sites gérés par velopass ainsi qu'avec Mobility CarSharing, grâce à l'intégration du système de carte RFID
- la dimension sociale : le système s'appuie sur des partenaires locaux et est ainsi bien intégré au tissu social et associatif de chaque lieu.
- l'effet important sur le nombre de cyclistes : le nombre de vélos empruntés a doublé depuis l'inauguration du système en libre service (par rapport au système précédent de Lausanne Roule).

Piste cyclable Steinhof - Meiefeld – gare de Berthoud

Le projet déposé par la Ville de Berthoud convainc par la très forte exemplarité du concept de base. Les infrastructures ferroviaires sont très denses sur l'ensemble du territoire suisse. Lors de nouvelles constructions, d'assainissements ou de désaffectations, les voies de chemins de fer ouvrent des possibilités pour améliorer le confort et la sécurité des cyclistes.

Le jury a particulièrement apprécié :

- la création d'un itinéraire direct et sécurisé de la périphérie jusqu'à la gare
- la possibilité d'effectuer ce trajet sans avoir à traverser de carrefours et en évitant les différences de niveaux et les désagréments dus aux détours
- la combinaison entre assainissement de tronçons existants et la construction de la nouvelle piste cyclable
- les économies résultant des synergies entre tracé de chemin de fer et piste cyclable
- l'approche coordonnée et l'étroite collaboration entre l'exploitant de la ligne (BLS Berne – Lötschberg – Simplon AG), les autorités communales et Pro Vélo Emmental, ainsi que le travail de conviction mené auprès des partis politiques.